

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## AMENDEMENT

N° 1723

présenté par

Mme Pouzyreff, M. Ardouin, Mme Métayer, Mme Brulebois, M. Sorez, Mme Genetet, M. Ledoux,  
M. Fiévet, M. Iazard, M. Larsonneur, Mme Lingemann, M. Metzdorf, Mme Saint-Paul, M. Vuibert  
et Mme Babault

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 13, après le mot :

« premières »

insérer les mots :

« , pour laquelle il est possible de s'appuyer sur des analyses stratégiques et des prospectives telles que celles produites par l'Observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles, ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mettre en avant les analyses stratégiques et les prospectives de l'OFREMI, cet opérateur de l'Etat qui a pour mission de renforcer la résilience et la souveraineté des filières industrielles stratégiques françaises en les aidant à sécuriser leur approvisionnement en ressources minérales.